

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



Direction générale
de l'Aviation Civile

Secrétariat Général

1. Les candidatures doivent être adressées au SG. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application Self-service SIRH accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Chef d'organisme*LFMT/DIR
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans
Affectation :	SNA/SSE LFMT/DIR Montpellier Méditerranée - Direction (MAUGUIO CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef d'organisme*LFMT/DIR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre supérieur navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	PREUX, Francis - 04 42 31 14 11 francis.preux@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MORIO, Philippe

Date limite de réception des dossiers par le SG :

Date limite de modification des candidatures :

Envoi par le service (uniquement si le Self-service SIRH n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Secrétariat Général

SDP1/ Bureau de la gestion des personnels et du recrutement

50, rue Henry Farman

75720 PARIS CEDEX 15

Envoi par l'agent :

Self-service SIRH via Bravo Victor

Si le Self-service SIRH n'est pas déployé dans votre service,
ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 58 09 37 19 / 01 58 09 38 70

Généralités :

Chef de l'organisme de Montpellier .

Sous la direction du chef du SNA/SSE pour lequel il est l'adjoint en charge de l'organisme de Montpellier et des terrains rattachés, il mène à bien les missions suivantes en coordination avec le siège du SNA/SSE. Il encadre et anime les personnels de l'organisme et coordonne le travail à effectuer au sein des divisions, des aérodromes de Perpignan, Béziers et Nîmes-Garons, de l'échelon administratif, des moyens généraux.

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :

Chef de Division Circulation Aérienne

Chef de Division Technique

Chef des Moyens Généraux

Personnels administratifs locaux

Procédures :

- Responsable de l'exploitation des organismes de contrôle de Montpellier, Perpignan, Béziers et Nîmes-Garons :
- Contrôle aérodrome et approche.
- Disponibilité opérationnelle.
- Sécurité et qualité.
- Assure la cohérence de l'exploitation des services de la N.A. sur les aérodromes de Montpellier, Béziers, Nîmes et Perpignan et vis à vis des organismes adjacents,
- Chargé de la coordination et de l'appui aux aérodromes rattachés en matière de N A (espaces, procédures, formation, qualité de service, moyens humains et équipements) en coordination avec le siège du SNA/SSE.
- Participe à la planification et à la programmation des équipements.
- Met en œuvre le plan d'action du SNA/SSE pour l'organisme.
- Assure le suivi des audits et la mise en œuvre des mesures correctives de l'organisme
- Assure la gestion du dialogue social au sein de l'organisme. Il prépare et anime le CTS de l'OCM présidé par le chef SNA
- Prépare le CHSCT pour les organismes dont il a la charge.
- Contribue à l'écoute client de la DSNA et du SNA à travers un dialogue avec les usagers basés des aérodromes de l'organisme
- Assure les relations et la coordination avec les exploitants des aérodromes de l'organisme.
- Participe au dialogue avec les riverains des aérodromes de l'organisme.
- Assure le suivi budgétaire de l'organisme.
- Chargé de la planification et du suivi des travaux des organismes et de la coordination avec les services du siège du SNA et le SNIA
- Exerce la responsabilité de chef d'établissement sur l'ensemble des sites navigation aérienne du pôle Ouest
- Participe à la permanence opérationnelle

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Au titre du management de la sécurité :

Sécurité

Le chef de l'organisme est responsable de la mise en œuvre sur son site de la politique sécurité définie par la DSNA/DO et décliné par le SNA/SSE, de la performance sécurité et du respect de l'application des procédures relatives à la gestion de la sécurité. Dans ce cadre :

- Il détermine et sollicite auprès des instances supérieures les moyens et ressources pour la mise en ½uvre de cette politique sur son site, il alloue et gère les moyens obtenus :
- Il participe à la revue de Direction du SNA SSE
- Il préside les CLS Exploitation et les CLS Technique des aérodromes de l'organisme
- Il s'assure de la mise en place des actions correctives et préventives
- Il propose la mise en ½uvre de nouveaux systèmes ou moyens sur proposition de ses collaborateurs
- Il s'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés

Sûreté

- Il notifie tout évènement sécurité et sûreté, ou relatif à la sécurité des systèmes d'information, dont il a connaissance.
- Il est habilité « Confidentiel-Défense »

Exigences :

Techniques de base :

Mission Politique générale

- * Connaissance du contexte politique

Niveau

Connaître le contexte organisationnel et humain
3

Connaître les composantes techniques de la DSNA

Connaître les institutions locales

Mission Management

- * Management d'équipe

Animer une équipe 4

Définir les objectifs et suivre leur réalisation

4

- * Management de négociations

Gérer le dialogue social 3

Mission Communication :

- * Diffusion de l'information

Gérer les informations à communiquer 4

Mission Navigation Aérienne

- * Organisation des services CA

Connaître les règles de fonctionnement de la CA
3

- * Exploitation des systèmes de sécurité

Connaître les installations et les systèmes 2

- * Règlements

Connaître la réglementation 2

Mission Finances/Comptabilité

- * Comptabilité publique

Connaître les principes de la comptabilité

publique 2

Qualités requises :

- * Aptitude au management

- * Sens des responsabilités

- * Avoir le sens des relations humaines

-